



COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

DÉVELOPPEMENT D'UNE TRAME VERTE POUR LE SECTEUR DE LA BAIE DE BEAUPORT Résultats de la deuxième phase du projet

Québec, le 30 octobre 2020 – L'Association forestière des deux rives (AF2R), en partenariat avec l'Administration portuaire de Québec (APQ) et avec le soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), est fière d'annoncer les résultats de la deuxième phase du développement d'une trame verte pour le secteur de la Baie de Beauport.

Cette seconde phase, qui s'est déroulée d'octobre 2019 à octobre 2020, a permis de végétaliser 1,26 ha additionnel par la mise en terre de 575 arbustes et 1 225 herbacées. Une partie de ces végétaux ont servi à stabiliser la structure du nouveau nichoir à hirondelles de rivage. Aussi, plusieurs arbustes, implantés de façon dense dans le prolongement du nichoir, permettent de mieux protéger le site de nidification de cette espèce aviaire protégée en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP). De plus, la plantation réalisée dans le haut de plage a permis de renaturaliser la surface gazonnée en vue de l'agrandissement de la bande riveraine du secteur très fréquenté des bâtiments et services. Par conséquent, cette végétalisation permettra également de favoriser la stabilisation des berges et de diminuer l'apport sédimentaire dans la baie, ce qui améliore la biodiversité de l'habitat forestier et côtier ainsi que la superficie des habitats riverains.

La collectivité impliquée

En raison de la pandémie, sur les 4 activités de plantation réalisées dans cette phase II du projet, seule celle de l'automne 2019 a pu être réalisée avec l'aide de la collectivité. En tout, ce sont plus de 15 bénévoles, supervisés par les spécialistes de l'AF2R, qui ont mis la main à la terre, soit des employés de l'entreprise locale Philip Morris. Cette plantation a été réalisée grâce à un soutien financier supplémentaire d'Arbres Canada, tandis que le terreau a gracieusement été fourni par Englobe pour l'ensemble des plantations.

Un partenariat porteur

Dans son plan d'action de développement durable (PADD) 2017-2022, l'APQ a choisi de mettre l'accent sur 27 actions prioritaires, dont l'action 13 qui consiste à favoriser le déploiement d'une trame verte. C'est ainsi qu'est né le partenariat avec l'AF2R qui a élaboré un plan d'action pour le développement d'une trame verte à la Baie de Beauport et végétalisé pas moins de 2,12 ha avec la plantation de 455 arbres, 994 arbustes et 2 620 herbacées depuis l'automne 2018. Ces aménagements végétalisés ont un impact positif tant au niveau de la biodiversité de ce site récréatif que de l'expérience du visiteur.

Citations

« L'APQ est heureuse du partenariat mis en place avec l'AF2R et le Fond d'actions Saint-Laurent. Soucieuse de redonner à la communauté et faire de la Baie de Beauport un parc urbain accueillant pour la population, l'APQ est fière de ce projet qui vise à promouvoir, protéger et bonifier les milieux naturels existants. »

- M. Mario Girard, président-directeur général de l'Administration portuaire de Québec

« Les bienfaits de la végétation et des arbres urbains sont de plus en plus reconnus. Le verdissement génère non seulement plusieurs types de bénéfices pour les collectivités et l'environnement, mais constitue également un moyen de mitigation privilégié dans le contexte actuel de changements climatiques. À l'AF2R, nous sommes fiers de mettre notre expertise en verdissement au service de l'APQ et de son grand projet de développement d'une trame verte dans le secteur de la Baie de Beauport. »

- M^{me} Julie Molard, directrice générale de l'Association forestière des deux rives

À propos de l'Administration portuaire de Québec (APQ)

L'Administration portuaire de Québec est une agence fédérale autonome constituée en vertu de la Loi maritime du Canada. Sa mission consiste à favoriser et à développer le commerce maritime, à servir les intérêts économiques de la région de Québec et du Canada et à assurer sa rentabilité dans le respect de la communauté et de l'environnement. portquebec.ca

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le Fonds d'action Saint-Laurent est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages. fondsactionsaintlaurent.org

À propos de l'Association forestière des deux rives (AF2R)

L'Association contribue par ses actions en éducation, conservation et verdissement à la gestion durable des arbres et des forêts pour le maintien de la biodiversité et le bien-être de nos collectivités. Elle organise et valorise notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'arbre et à la forêt, favorise la mise en valeur et la conservation des forêts et des boisés en partenariat avec différents acteurs publics et privés et, enfin, encourage les initiatives et réalise des plantations d'arbres avec les collectivités. af2r.org

— 30 —

Autres photos disponibles sur demande – Entrevues possibles

Sources et pour information :

Jean-Éric Turcotte
Directeur
Fonds d'action Saint-Laurent
418 648-8079
jean-eric.turcotte@strategiessl.qc.ca

Maude Coulombe-Potvin
Chargée de projets en verdissement et éducation
Association forestière des deux rives
418 806-2015
verdissement@af2r.org

Partenaire financier

Québec 



Le Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent du FASL est financé par le Gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec.